



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19 OCT. 2010

Greffe

Dénomination : **LA LICORNE DE FEU**

Forme juridique : SPRL

Siège : ROUTE DU CONDROZ, 457 à 4031 ANGLEUR

N° d'entreprise : 0471438014

Objet de l'acte : **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2010-
Agréation d'un associé - Transferts de parts**

Par décision de l'assemblée générale du 30 septembre 2010, il a été convenu ce qui suit :

Monsieur CHEN Xuemin est agréer en tant qu'associé.

Il a été décidé des transferts de parts suivants :

Madame LIU Jing cède 182 de ses parts à Monsieur RUZZICONI Rodolfo.

Celui-ci deviendra associé actif à partir du 1er janvier 2011.

Ses émoluments bruts s'élèveront à 2450,00 €/mois, en ce compris 700,00 € de précompte professionnel.

Il bénéficiera donc d'émoluments nets s'élevant à 1750,00€/mois.

Les assurances sociales seront prises en charge par la société.

Madame LIU cède également 213 de ses parts à Monsieur CHEN Xuemin.

L'assemblée nouvellement constituée se compose donc à présent de :

-LIU Jing : 425 parts sociales

-RUZZICONI Rodolfo : 212 parts sociales

-CHEN Xuemin : 213 parts sociales

Ces décisions sont prises à l'unanimité et prennent effet immédiatement

Déposé en même temps: 1 PV d'Assemblée Générale.

Gérante : Madame LIU Ying

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/10/2010 - Annexes du Moniteur belge